



## Le Parc Marin de la Côte Bleue recrute chaque année de 3 à 5 agents saisonniers

### **La structure :**

Le Parc Marin de la Côte Bleue est un établissement public (syndicat mixte) qui regroupe les 5 communes de la Côte Bleue (Martigues, Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet, Ensues-la-Redonne, Le Rove), les collectivités territoriales (Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Général des Bouches-du-Rhône) et les organisations professionnelles de la pêche (Prud'homies et Comités Locaux des Pêches Maritimes de Marseille et de Martigues). Le Parc Marin intervient sur l'ensemble de la Côte Bleue (concession de 10 000 ha sur 30 km de littoral) et poursuit depuis 1983 des objectifs de protection du milieu marin (2 réserves à protection intégrales de 295 ha), de gestion des ressources marines exploitées, de recherche scientifique appliquée et de sensibilisation du public et des scolaires. Depuis 2009, le Parc Marin est aussi opérateur, en charge de la rédaction du document d'objectif, pour le site Natura 2000 Côte Bleue Marine (18 928 ha).

### **Missions des agents saisonniers :**

- Surveillance des deux réserves marines pour faire respecter leur réglementation ;
- Information et sensibilisation des usagers ;
- Aide à la maintenance des matériels du Parc (signalétique, bouées, bateaux, aquariums, expos), des locaux et des abords ;
- Assistance aux travaux d'entretien subaquatique et aux suivis scientifiques.

### **Profil :**

- Bonne connaissance du milieu marin et pratique de la navigation ;
- Autonomie, rigueur, aptitude à travailler seul et en équipe ;
- Disponibilité : horaires décalés, travail les week-ends et les jours fériés ;
- Bonnes qualités relationnelles ;
- Permis bateau ;
- Permis voiture ;
- En option : plongeur professionnel (CAH 1 ou 2) ;

### **Conditions :**

- Contrat de travail de 1 à 6 mois (entre avril et septembre)
- Lieu de travail : Carry-le-Rouet, au siège du Syndicat Mixte ;
- Rémunération : environ 1.400 € brut + congés payés ;
- Candidatures à envoyer chaque année au cours du 1er trimestre de préférence par mail à : [bachet.frederic@parcmarincotebleue.fr](mailto:bachet.frederic@parcmarincotebleue.fr) et en copie à [monin.marie@parcmarincotebleue.fr](mailto:monin.marie@parcmarincotebleue.fr)